

Ecrit par Echo du Mardi le 10 octobre 2022

MAISON D'HABITATION à MALEMORT DU COMTAT





Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 novembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 10 octobre 2022 sous réserves d'incidents

Adjugé à 230 000 € Surenchère possible jusqu'au 02/12/2022





Ecrit par Echo du Mardi le 10 octobre 2022

Type de bien : Maison d'habitation

Mise à prix : 64 000 €

Localisation : Malemort du Comtat

Surface: 98.80 m²

Date d'adjudication: 22/11/2022 à 10h30 **Avocat poursuivant**: Me Lionel FOUQUET

243 bd Albin Durand 84200 CARPENTRAS



04.84.51.00.00 carpentras@pyxis-avocats.fr www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

A MALEMORT DU COMTAT (84570), 251 rue des Ferrailles,

Une maison d'habitation de 98,8 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec garage de 29,8 m² Figurant au cadastre section D n° 1681 lieudit Bd Félix Gras d'une contenance de 5a03ca.

Mise à prix : 64.000,00 € (soixante-quatre mille euros)



VISITE : LE 17 NOVEMBRE 2022 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE, effectuée par Maitre Pierre TREMOULET commissaire de justice à Carpentras (Tél. : 04 90 63 12 08).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 22 NOVEMBRE 2022 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.



Ecrit par Echo du Mardi le 10 octobre 2022

DESCRIPTION: une maison de 98,80 m² élevée d'un étage sur rez-de-chaussée :

Au rez-de-chaussée : séjour, cuisine, wc, garage de 29,8 m²

Au premier étage : 3 chambres, salle de bains, wc.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par les propriétaires.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A:

- <u>Maître Lionel FOUQUET</u>, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél: 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 22/9.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS. Fait et rédigé à Carpentras,

Le 06 octobre 2022

Lionel FOUQUET

3954691 Publié le 10/10/2022

Avis simplifié

Cahier des conditions de vente

Procès-verbal descriptif

